

LE RECTORAT DE L'ACADEMIE DE BESANCON COMMUNIQUE

Le registre d'inscription **aux épreuves d'admissibilité** du **certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique** (CAFFA) pour la session 2017/2018, est **ouvert du mardi 26 septembre au mardi 17 octobre 2017 inclus.**

Textes de références :

- Arrêté du 20 juillet 2015 portant organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique
- Circulaire DGESCO n°2015-110 du 21 juillet 2015 précisant les conditions d'application de ces textes

NATURE DE L'EXAMEN :

Cet examen se déroule sur 2 ans et comprend :

Une épreuve d'admissibilité (1^{ère} année) qui consiste en un entretien de 45 mn (15 mn d'exposé et 30 mn d'entretien) avec le jury et s'appuyant sur un dossier fourni par le candidat dont un rapport d'activité de 5 pages maximum hors annexes et les rapports d'évaluation administrative et pédagogique.

deux épreuves d'admission (2^{ème} année) : une épreuve de pratique professionnelle et une soutenance de mémoire

- **l'épreuve de pratique professionnelle** : consiste **au choix** du candidat, soit en une analyse de séance d'enseignement dans le cadre du tutorat, soit en l'animation d'une action de formation professionnelle pédagogique et éducative.
- **Le mémoire professionnel de 20 à 30 pages** hors annexes, consiste en un travail de réflexion personnelle portant sur une problématique d'accompagnement ou de formation. (durée 45 minutes dont 30 minutes d'entretien).

NOTA BENE : les candidats admissibles lors d'une précédente session, conserveront le bénéfice de l'admissibilité pour 2 sessions supplémentaires (consécutives ou non) dans la limite de 4 ans. De même, les candidats déjà titulaires d'un CAFFA seront dispensés d'épreuves d'admissibilité pour l'obtention d'un CAFFA dans un autre champ disciplinaire.

CONDITIONS D'INSCRIPTION :

Sont concernés par ce registre d'inscription **aux épreuves d'admissibilité**, les personnels enseignants du second degré et les conseillers principaux d'éducation titulaires justifiant au 31 décembre de l'année de l'examen au moins cinq années de services dans un établissement du second degré

MODALITES D'INSCRIPTION :

La fiche d'inscription est à télécharger sur le site internet de l'académie de BESANCON à l'adresse suivante : <http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article6151> et à renvoyer dûment complétée, datée et signée par le candidat au RECTORAT – Bureau DEC 1 - 10 rue de la Convention 25030 BESANCON CEDEX avant la **date limite du 17 octobre (cachet de la poste faisant foi).**

La page de garde du rapport d'activité est à télécharger sur le : <http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article6151> et le rapport d'activité est à renvoyer en 5 exemplaires au RECTORAT – Bureau DEC 1 - 10 rue de la Convention 25030 BESANCON CEDEX **avant le 16 novembre 2017 le cachet de la poste faisant foi.**